

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 24 mars 2026

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ VALIDE LE PROJET DE NOUVEL HÔPITAL DE BLOIS

Le Centre Hospitalier de Blois et l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ont le plaisir d'annoncer la validation du Projet de Nouvel Hôpital de Blois par le Ministère de la Santé, qui est intervenu à la suite de la présentation conjointe du projet auprès du comité de pilotage national investissement en santé le 18 décembre dernier. Le projet Nouvel Hôpital est constitué d'une réhabilitation du bâtiment principal, datant de 1978 et de la construction d'une extension.

La réussite de cette étape majeure du projet a été rendue possible par l'implication forte de la communauté hospitalière depuis de nombreuses années et par le soutien des élus du territoire, Marc Gricourt, Marc Fesneau, Philippe Gouet, Jacqueline Gourault, mais aussi Christophe Degruelle et Stéphane Baudu, ainsi que le Préfet de Loir-et-Cher, qui ont apporté un appui constant à ce projet.

Cette décision reconnaît la pertinence du projet, confirme le soutien financier de l'Etat à hauteur de 110 M€ et permet de lancer dès ce mois d'avril les études architecturales préalables à la construction, prévue à partir de 2029.

Le projet Nouvel Hôpital, pourquoi ?

Le premier objectif du projet Nouvel Hôpital de Blois est **d'améliorer l'expérience des patients et des visiteurs**, sur des aspects concrets et quotidiens :

- **Faciliter l'accès à l'hôpital** par l'ouverture d'un nouvel accès, une amélioration du stationnement, des déposes-minutes et de l'accès aux transports en commun, des cheminements piétons et vélo et de la signalétique.
- **Proposer des chambres confortables, accessibles** aux personnes à mobilité réduite, où le séjour en chambre seule devient la règle, des salons pour recevoir les familles dans les services.
- **Assurer une température agréable dans tous les espaces**, surtout pendant les périodes de forte chaleur en été.

Le second objectif du projet est **d'améliorer les conditions de travail des professionnels de l'hôpital, au service des usagers** : le projet permettra d'améliorer l'ergonomie au travail, et apportera un investissement supplémentaire pour moderniser les équipements hôteliers et biomédicaux.

Le projet Nouvel Hôpital accompagnera **les évolutions de l'activité médicale et des besoins des patients**

- en favorisant une proximité plus cohérente entre les services cliniques et médico-techniques qui se sont développés et spécialisés de manière croissante ;
- en adaptant les locaux aux prises en charge croissantes en **ambulatoire** (hôpital de jour, consultation, chirurgie ambulatoire), mais également à **domicile** (équipes mobiles).
- en accompagnant les prises en charge des patients par de nouveaux **outils numériques tels que la téléconsultation, la télésurveillance** des patients chroniques (en diabétologie, en cardiologie, en cancérologie, par exemple).

Enfin, le projet doit permettre de mener la nécessaire **modernisation technique du bâtiment principal et des installations**, par la rénovation des réseaux (d'électricité, de plomberie, de traitement d'air, de chauffage), l'amélioration thermique des bâtiments et une meilleure sobriété énergétique et le renforcement de la cybersécurité. Cela rendra le bâtiment plus fonctionnel, plus sûr, plus sobre et améliorera le service aux patients.

Développement durable et transition écologique

En faisant le choix d'une réhabilitation du bâtiment principal existant, l'hôpital inscrit son projet dans une logique de développement durable, de préservation des ressources, de maîtrise de son impact foncier et vise à garantir le caractère pérenne de la construction.

Le site sera réaménagé pour l'ouvrir davantage sur la ville en y intégrant des modes de déplacement doux : deux roues, transports en commun, piétons.

Déjà raccordé au réseau de chaleur urbain, le Nouvel Hôpital permettra une amélioration de la sobriété énergétique du bâtiment principal et le protégera mieux contre les grandes chaleurs.

Le recours à un système de refroidissement de l'air par eau glacée plutôt que par climatisation évitera le phénomène d'îlot de chaleur urbain, tout en réduisant la consommation d'énergie.

Le projet en bref

Le projet consiste en plusieurs opérations :

- La **construction d'une extension neuve** au bâtiment principal dans laquelle seront transférés les services d'hospitalisation complète adulte de médecine et de chirurgie, le bloc opératoire et le plateau d'hospitalisation ambulatoire.
- La **réhabilitation et le réaménagement du socle du bâtiment principal** améliorera l'accès aux soins ambulatoires (hôpital de jour, consultations), plus nombreux et divers. Le **hall sera agrandi, plus lumineux et accessible de plain-pied**.
- La **réhabilitation de la Tour et son réaménagement** pour y accueillir dans des espaces modernisés la **maternité, la pédiatrie**, un pôle regroupant les activités de prévention, les équipes mobiles, ainsi que des activités support aux soins (bureaux médicaux, chambres de garde, service biomédical, ressources humaines, informatiques, achats, notamment).
- Le **service d'urgence sera réorganisé, rénové et étendu** pour améliorer les conditions de prise en charge des patients.
- Le **réaménagement du site** prévoit l'ouverture d'un second accès, le réaménagement de l'entrée principale permettant notamment l'entrée de transports en commun et de vélos sur le site, le redimensionnement des parkings, la mise en place de déposes-minutes dédiés pour les ambulances et taxis au plus proche des bâtiments, l'aménagement de cheminements piétonniers accessibles aux personnes à mobilité réduite, la mise en place d'un nouveau plan de circulation plus fluide sur le site et à ses abords.

« Issu d'un schéma directeur longuement mûri et réajusté, ce projet s'intègre pleinement dans les orientations du PRS 2023 – 2028 dans sa réponse aux besoins de la population du territoire. Il est considéré comme pertinent et nécessaire au regard du parc immobilier de l'établissement dont la vétusté et les conditions hôtelières de prise en charge, éloignées des standards attendus [...] imposent des investissements. »

COPIL investissement en santé, mars 2026

Quel financement, pour quel investissement ?

Pour mémoire, le projet représente un **investissement de 278 M€** toutes dépenses confondues. Cette somme couvre le coût des études, des travaux pour un montant de 258 M€ et de nouveaux équipements hôteliers et biomédicaux pour un montant de 20 M€.

Le financement de l'opération est assuré par une **aide à l'investissement de l'Etat « Crédits Ségur »** d'un montant de 70 M€ et de **deux aides de l'Agence régionale de santé** Centre-Val de Loire, l'une de 20 M€ sur le Fonds d'Intervention Régional et l'autre de 19.58 M€, sur 10 ans. **Le total des crédits d'aide de l'Etat s'élève donc à 109.58 M€.**

« Le COPIL souligne le faible taux d'endettement couplé à un niveau d'accompagnement financier très important par l'ARS (40 % du coût du projet). »

COPIL investissement en santé, mars 2026

Le CHSVB autofinancera l'opération à hauteur de 12.6 M€ et lancera des emprunts à hauteur de 155 M€, sur la base d'un endettement actuel très faible.

Les prochaines étapes

Le projet entre dans une **nouvelle phase d'étude à partir du mois d'avril** qui doit aboutir à des plans détaillés permettant la construction. L'assistant à maîtrise d'ouvrage A2MO et le cabinet d'architecte Brunet Saunier et Associés vont accompagner l'établissement dans cette phase. Ces plans seront élaborés en concertation étroite avec les équipes médicales, soignantes, logistiques et techniques.

Les premiers travaux pourront ensuite débiter :

- Construction de l'extension à partir de 2029 :
- Travaux de réhabilitation du bâtiment principal actuel à partir de 2032, après transfert des services d'hospitalisation adulte et du bloc dans l'extension

Le chantier s'étendra sur une durée totale de 7 ans et demi.

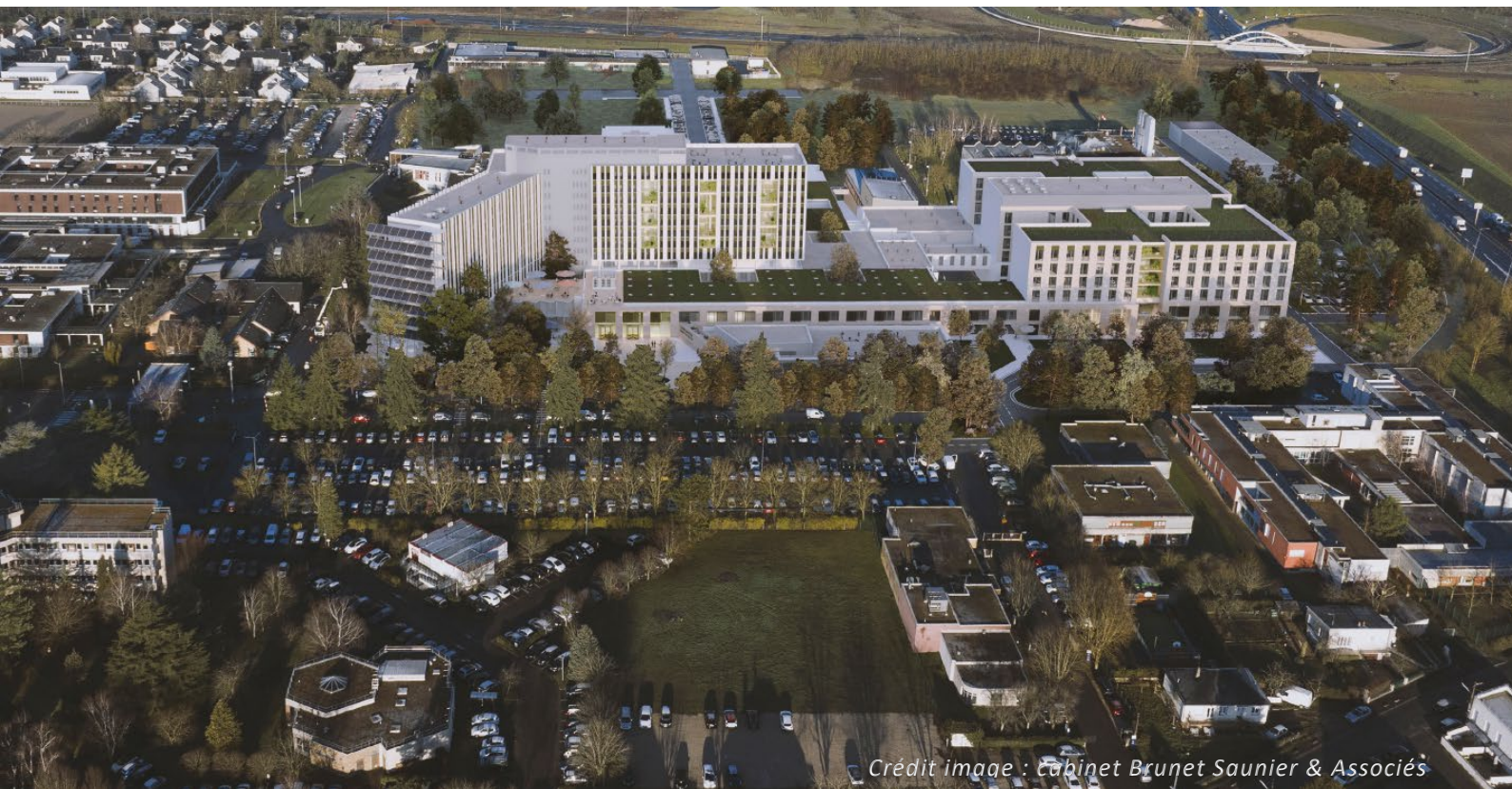
Le projet fera l'objet d'un suivi annuel par le Ministère de la santé dans le cadre des revues de projet d'investissement. Ces revues permettront de suivre la trajectoire financière de l'établissement par rapport aux prévisions.

*

* *

Contact presse du Centre Hospitalier de Blois
Thibaut ODIETTE
Responsable communication
odiettt@ch-blois.fr
02 54 55 66 86

Contact presse de l'ARS Centre - Val de Loire
Mathieu Mercier
Responsable communication
ars-cvl-presse@ars.sante.fr
02 38 77 31 23 - 06 71 60 85 56



Crédit image : Cabinet Brunet Saunier & Associés